

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réouverture du marché de Cadillac-sur-Garonne

La Préfecture autorise par dérogation la mairie de Cadillac-sur-Garonne à organiser son **marché hebdomadaire**.

Il se déroulera sur **la place de la Libération le samedi matin, de 8h à 12h**.
Plusieurs **producteurs** seront présents (fruits et légumes, fromagerie, poissonnerie, oeufs...).

Pour vous rendre au marché, vous devrez vous munir de **votre attestation de déplacement dérogatoire**.

Il est primordial de **respecter les gestes barrières** et de **garder une distance entre individus de 1m50 minimum**.
Une seule personne par foyer est autorisée à venir au marché.

Le marché ne pourra être maintenu que si chacun d'entre vous respecte ces mesures.



+ d'infos :

Elina BESSERER

*Chargée de communication de la mairie de Cadillac-sur-Garonne
communication@cadillacsurgaronne.fr*